

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 24 (1932)
Heft: 5

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En ce qui concerne le droit d'association c'est le syndicalisme modernisé. On a cherché à soustraire de l'influence politique du préfet de police de chaque département (Gouverneur civil) les syndicats. Désormais le préfet n'aura plus à se mêler de la vie des syndicats ouvriers et surtout de leurs rapports avec les patrons. Le préfet n'aura d'autres pouvoirs que ceux de gardien de l'ordre.

Cela représente pour les travailleurs espagnols une victoire éclatante. Chaque province du département aura un délégué, représentant le Ministère du travail. Cela fait partie de la réorganisation du Ministère. Il est seul à connaître l'existence et l'activité des organisations ouvrières et dans les conflits avec le patronat il peut intervenir pour concilier les deux parties en lutte.

Dans cette rapide énumération nous devons souligner d'une façon spéciale le projet de loi en discussion devant la Chambre, sur le contrôle ouvrier auprès des entreprises. Ce contrôle est caractérisé par la présence de deux ouvriers dans le conseil d'administration des entreprises. Mais ce représentant n'est pas créé par la foule anonyme et pour ainsi dire irresponsable des travailleurs d'usine. Ce sont les syndicats ouvriers qui auront à désigner leur représentant. On peut juger du bruit qu'a produit ce projet dans les milieux capitalistes soucieux de garder leurs privilèges. Malgré tout nous avons bon espoir de l'obtenir aussi.

Voici donc à grands traits ce qui a été fait en matière de législation sociale. Tous les services du Ministère vont être réorganisés ainsi que l'inspection du travail. Une vieille aspiration des mineurs, concernant l'inspection des mines, est déjà en vigueur. Les syndicats des mineurs ont des inspecteurs dans les mines. C'est pour eux un succès. A la tête de tout cela il y a un Conseil du travail composé de patrons, d'ouvriers et des représentants du Ministère du travail.

Sans doute l'œuvre de la République est bien plus vaste. Nous avons le droit de signaler: la Réforme agraire, l'Instruction publique, les Travaux publics. Tout ce qui a été accompli dans chacun de ces domaines est aussi d'une grande importance.

Il me reste à dire que malgré ce renouveau introduit dans le Ministère du travail par un socialiste on n'a pas fait de Socialisme. C'est un beau coup de pioche dans la forteresse où sont enfermés les privilèges du capitalisme.

Economie politique.

Le record dans l'activité du bâtiment en Suisse durant l'année 1931.

La statistique des logements nouvellement construits accuse un nouveau record pour 1931. Dans les 393 communes comptant pour le moins 2000 habitants on a construit près de 18,000 logements contre 14,500 l'année précédente (dans 351 communes). Les 31 communes les plus importantes accusent une

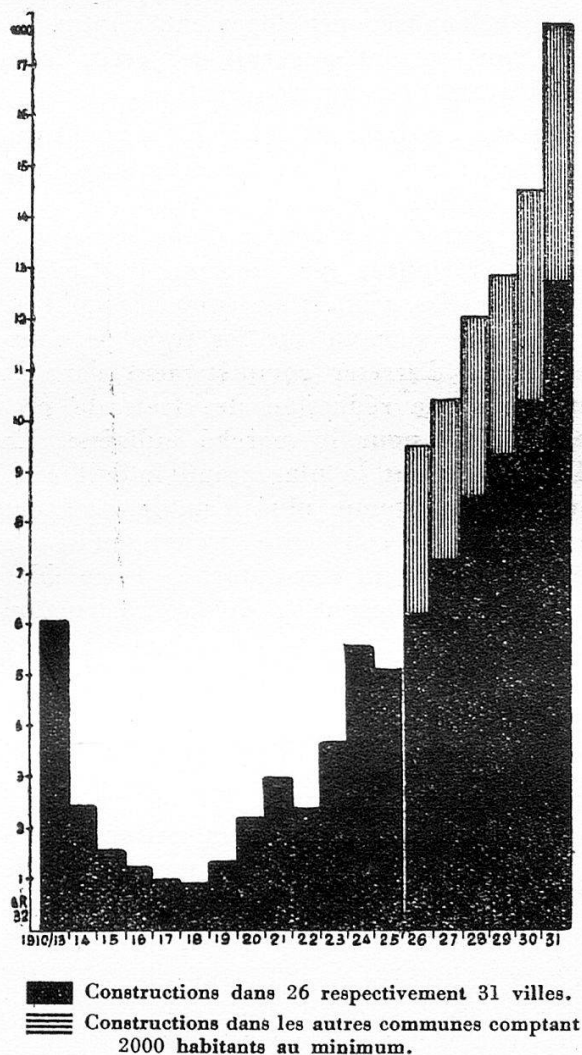
augmentation de 12,700 logements pour 1931. Cette augmentation est d'environ 20% supérieure à celle de 1930 et presque le double de ce qu'elle fut en 1926, bien qu'à ce moment-là les chiffres d'avant-guerre aient presque été atteints. Cette activité extraordinaire dans l'industrie du bâtiment est une des principales raisons pour lesquelles la situation économique de la Suisse a été très favorable l'été dernier et le nombre des chômeurs relativement peu élevé.

Le nombre des logements construits est:

Année moyenne	Zurich	Bâle	Berne	Genève	Au total* 31 villes	Toutes les com- munes comptant 2000 habitants
1910/1913	1644	862	643		6,089	
1914/1923	655	357	378		2,338	
1924	1672	667	952		5,458	
1925	1216	796	900		5,029	
1926	2085	1009	621	256	6,082	9,519
1927	2456	1295	804	393	7,203	10,451
1928	3154	1179	573	523	8,500	12,013
1929	3242	1959	502	785	9,330	12,912
1930	3238	1487	651	1360	10,294	14,500
1931	3399	1789	720	2225	12,681	17,755

* Jusqu'en 1925 et avec 1925, 26 villes seulement.

Logements terminés 1910—1931.



Les colonnes noires du graphique indiquent l'activité du bâtiment dans 31 villes (avant 1926 elles concernaient 26 villes). Les colonnes striées indiquent le nombre des logements terminés dans les autres communes comptant 2000 habitants et plus.

C'est particulièrement la ville de Genève qui a contribué dans une large mesure au surplus de production de logements. A Bâle également il y a 300 logements de plus qu'en 1930, alors que Zurich n'a dépassé son chiffre record que de 160 logements. Lausanne a augmenté de 1151 ses logements en 1931 et Lucerne de 705. Oerlikon avec ses 500 nouveaux logements devrait en fait faire partie de Zurich. A Bienne, le bâtiment a quelque peu diminué, on a cependant compté encore 422 logements.

Par rapport à la population, c'est Genève qui a le plus construit, on y a bâti 16,8 logements par 1000 habitants. A Lausanne 15,2, à Lucerne 15,0, à Zurich 13,6, à Bâle 11,5 et à Bienne 11,2 logements par 1000 habitants. Oerlikon, avec 39 logements par 1000 habitants, doit être considéré comme faubourg de Zurich et non pas comme commune autonome.

En 1931, la moyenne des logements terminés par bâtiment est de nouveau en augmentation. On a compté 3,1 logements par maison, contre 2,8 l'année précédente. 2,5 en 1928 et 2,2 seulement en 1926. Le nombre des maisons à une famille a donc reculé ces dernières années en faveur des maisons locatives. La moyenne est néanmoins fortement influencée par Genève où l'on compte 12,8 logements par maison; si l'on exclut les maisons à une famille, on obtient une moyenne de 15,8 logements par maison!

En groupant la production des logements d'après les propriétaires, on obtient la moyenne suivante de toutes les communes par 100 logements terminés:

Constructeurs	1926	1927	1928	1929	1930	1931
Communes	2,4	1,3	2,2	0,8	0,4	2,2
Coopératives d'utilité publique . . .	13,9	9,9	12,8	14,1	12,1	15,0
Autres coopératives de construction	10,2	14,3	9,8	11,4	10,3	10,4
Autres personnes juridiques	15,2	19,3	18,5	22,6	26,7	27,9
Personnes privées	58,3	55,2	56,7	51,1	50,5	44,5

Les coopératives de construction d'utilité publique et les communes ont contribué dans une large mesure à la production totale des logements en 1931, fait qui provient essentiellement de l'accroissement des grandes villes. La construction de logements coopératifs ou communaux est malheureusement très répandue dans les petites communes.

Sur la totalité des logements on compte 63% de logements de 1 à 3 chambres, 31% de logements de 4 à 5 chambres et le reste sur les appartements plus grands. On compte en moyenne 3,3 chambres par logement, contre 3,4 l'année précédente et 3,6 en 1926. On a donc surtout construit des petits logements ces dernières années, ce qui est dû avant tout aux coopératives.

Les chiffres de ces dernières années sur l'activité du bâtiment démontrent nettement ce qui menace l'économie publique suisse si les constructions diminuent ou sont complètement arrêtées par endroit; plus de 10 mille ouvriers sont occupés dans le bâtiment. L'action du patronat en faveur d'une baisse des salaires soutenue par certaines instances officielles, spécialement le Conseil fédéral, sous le couvert d'une baisse générale des prix, laisse supposer qu'il se produira une réduction de la production, spécialement sur les frais de construction. C'est pourquoi on court le danger d'arrêter complètement dans la construction l'activité privée dans l'attente d'une réduction des frais de production. Ce serait alors une réelle catastrophe pour le marché indigène. La classe ouvrière aussi bien que toute l'économie ont le plus grand intérêt à ce que l'activité dans le bâtiment se poursuive et prenne plus d'ampleur encore l'année prochaine. La diminution des permis de construire prouve qu'il y a déjà un recul dans l'activité du bâtiment. Il appartient aux autorités de combler par des commandes cette lacune causée par la diminution de la construction privée.

La conjoncture durant le premier trimestre 1932.

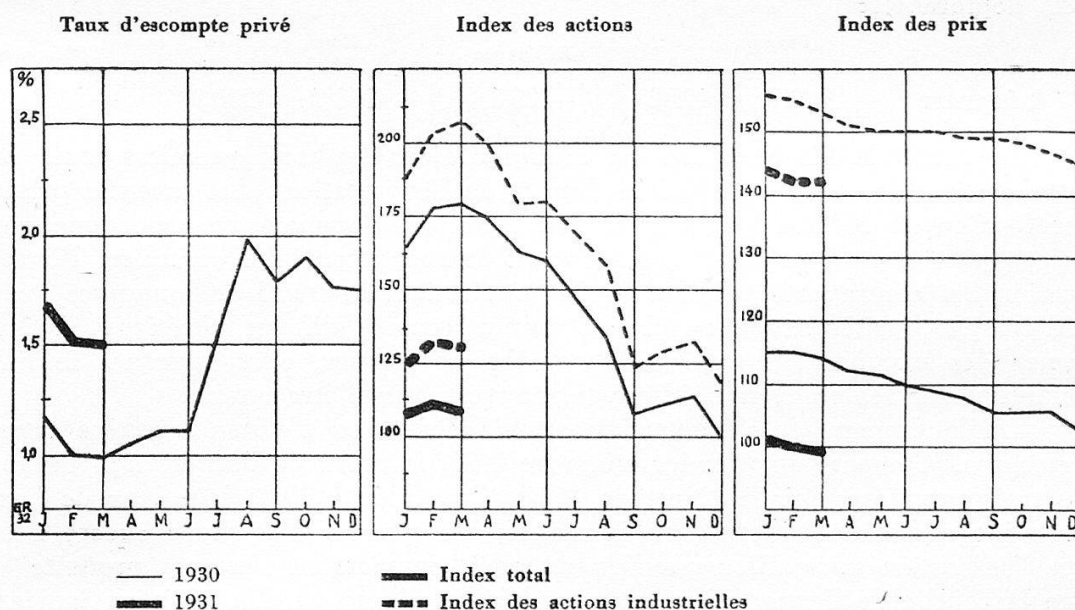
La crise a persisté durant les trois premiers mois de 1932 à un degré d'intensité non diminué. Il y a bien eu en mars une certaine animation saisonnière (pour autant que l'on puisse parler d'« animation » lorsque la grande partie de l'économie repose dans une léthargie quasi mortuaire); cependant personne, même parmi les plus grands optimistes, ne pourra affirmer qu'il s'est agi d'autre chose que d'une amélioration saisonnière. A peine quelques rayons de lumière s'élevaient-ils à l'horizon que l'effondrement du concern Kreuger vint prouver une fois de plus que l'extension considérable du capitalisme, spéciale-

ment le capital financier a été amoncelé artificiellement au cours de ces dernières années et que les meneurs de l'économie capitaliste, avant tout les directeurs de banque, n'étaient pas à la hauteur de leur tâche. C'est pourquoi le monde est submergé par une nouvelle vague de défiance tout spécialement à l'égard des instituts de crédit et de la finance ainsi que des grands concerns dont l'enchevêtrement financier reste une énigme pour tout le monde. C'est là la principale raison de la paralysie de l'activité économique bien que certains indices objectifs d'une amélioration s'élèvent à l'horizon et s'intensifient chaque jour. Les bourses n'ont pas été seules à subir le choc du krach Kreuger, les marchés de marchandises n'ont pas échappé à la répercussion et quant à la production tout espoir d'une amélioration de la conjoncture est de nouveau réduit à néant. Quoi qu'il en soit, il est certain que les chiffres de production et les chiffres d'affaires commerciaux seront bien inférieurs à ceux de 1931 bien que cette année-là ait également été une année de crise. Ce fait est propre à la Suisse en particulier qui n'est entrée que depuis quelques mois dans la crise économique générale.

Considérons donc les modifications survenues sur les divers marchés.

Le marché du capital offre l'aspect le plus favorable; il accuse une détente progressive de la crise du crédit qui sévissait en automne dernier. Le taux d'intérêt pour les crédits à court terme (voir escompte privé) n'est, il est vrai, pas encore descendu au niveau de celui de l'année précédente. Néanmoins, la baisse des taux d'intérêt s'est poursuivie. La rente des valeurs d'Etat suisses que l'on considère comme étant solides, est tombée à près de 3½%. Par contre, les obligations de la plupart des entreprises privées ont beaucoup à souffrir de la crise de méfiance.

Le cours des actions subit un léger mouvement ascendant en février, mais qui se disloqua à fin mars déjà. La découverte de la méthode de falsification des bilans de la maison Kreuger contribua en avril à livrer une fois encore les bourses de tous les pays à la meute des baissiers. En Suisse, l'index des actions, qui fin décembre 1931 était à 100, s'est élevé à 110 à fin mars pour retomber à son point de départ, soit 100, en avril. L'index des actions de l'industrie qui en mars s'était élevé de 117 à 135 put maintenir en partie cette amélioration. Néanmoins nombreuses sont les actions qui en avril ont baissé dans une mesure que l'on peut qualifier de « record ».



Dans le courant des trois premiers mois, la courbe des prix a poursuivi son mouvement descendant, bien que plus faiblement. L'index des prix de gros et de détail subit les modifications suivantes:

	Prix de gros	Prix total	Denrées	Coût de la vie		
				Combustible éclairage	Vêtements	Loyer
1931, mars . . .	113,6	153	144	130	155	185
décembre . . .	103,1	145	134	125	137	187
1932, janvier . . .	101,4	144	132	124	137	187
février . . .	99,6	142	129	124	137	187
mars . . .	98,7	142	128	124	137	187
Modification depuis mars 1931 en %	-13	-7	-11	-5	-6	+1

L'index du coût de la vie qui a reculé de 7% depuis mars 1931 est de plus de la moitié inférieur à la réduction de l'index des prix de gros. Seules les denrées alimentaires ont baissé alors que les autres marchandises qui entrent en ligne de compte pour le calcul de l'index, n'accusent que de minime diminution.

L'écart entre les prix de gros et les prix de détail n'a pas diminué ces derniers temps, il s'est au contraire accentué. Les calculs établis par l'Office fédéral pour la comparaison des prix des denrées donnent les résultats suivants:

	Index des prix de gros (Juillet 1914 = 100)			Index de prix des détail (Juin 1914 = 100)			Différence		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932	1930	1931	1932
Janvier	147	126	113	155	148	132	8	22	19
Février	144	124	111	154	146	129	10	22	18
Mars	140	123	109	153	143	129	13	20	20

L'appel de Monsieur Musy et de tout le Conseil fédéral en faveur de la réduction à une mesure normale de l'écart du commerce intermédiaire n'a pas encore trouvé d'écho et il est fort peu probable que l'écart entre les prix de gros et les prix de détail ne diminue en partie au cours des mois prochains. Du reste, nous avons de bonnes raisons de supposer que l'écart est encore bien plus prononcé entre d'autres marchandises que dans les denrées alimentaires. Il est à souhaiter que l'Office fédéral enquête sur la comparaison des prix d'autres articles encore.

Les chiffres du commerce extérieur deviennent de trimestre en trimestre plus déplorables:

	Importation		Différence	Exportation		Différence
	1931	1932		1931	1932	
1er trimestre	547,7	471,2	-76,5	362,7	230,9	-131,8

Le recul de l'importation est minime. Dans les trois premiers mois de cette année, l'importation a été le double de l'exportation. Les mesures prises par le Conseil fédéral (contingent d'importation, douanes) ne sont donc pas encore parvenues à atténuer sensiblement l'importation. Au contraire, l'introduction des contingents attendue après l'expiration du traité de commerce avec l'Allemagne incitèrent de nombreux importateurs (juifs et chrétiens) à importer des marchandises en grand nombre en janvier, c'est pourquoi le but poursuivi par les restrictions d'importation est loin d'être atteint.

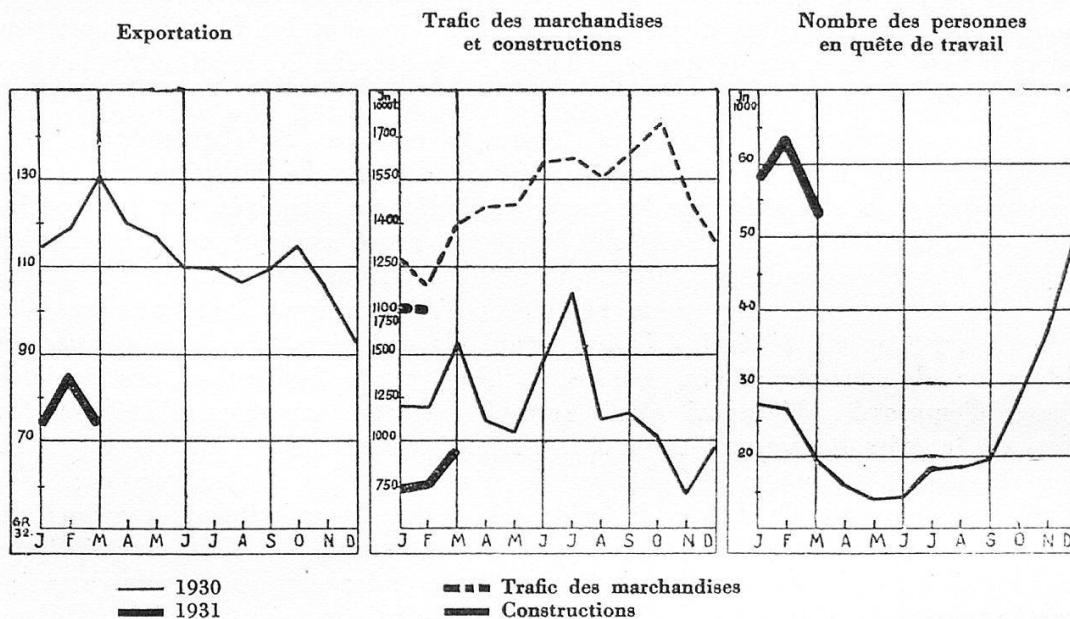
L'effondrement de l'exportation prend de plus en plus un caractère catastrophique. Comparé au premier trimestre 1931, le recul de l'exportation durant les trois premiers mois 1932 est de 36%. Comparée à 1930, la valeur de l'exportation a diminué de plus de la moitié. Ce qui est plus grave encore c'est que l'animation saisonnière que l'on attendait en mars ne s'est pas produite et que la courbe de l'exportation est retombée au niveau qu'elle avait en janvier.

L'exportation des différentes branches d'industrie a été la suivante durant le premier trimestre:

	1931	1932		1931	1932
Fil de coton	6,7	3,9	Chaussures	10,0	4,3
Toile de coton	20,3	15,1	Aluminium	12,2	4,7
Broderies	12,8	6,7	Machines	41,5	24,0
Chappe	6,3	2,9	Montres	24,4	13,0
Soieries	27,2	10,8	Instruments et appareils .	14,0	8,8
Rubans de soie	3,1	2,0	Parfums, drogues	11,8	10,0
Lainage	9,5	6,0	Coul. dérivées du goudron	14,3	18,3
Bonneterie	4,6	1,6	Chocolat	4,0	0,8
Soie artificielle	10,0	7,2	Lait condensé	7,2	3,8
Vannerie	19,9	13,5	Fromage	18,8	11,9

Ce sont particulièrement l'industrie du textile, l'industrie des machines et l'horlogerie qui, une fois encore, sont très gravement touchées par le recul de l'exportation, quoique le recul ne soit pas sans atteindre également toutes les autres branches en général. Seule, telle une île, l'industrie chimique ne subit aucune atteinte; le chiffre d'exportation de l'année précédente a pu être maintenu en ce qui concerne les drogues, l'exportation des couleurs a même augmenté.

Comme nous l'avions supposé à maintes reprises, c'est cette année seulement que la production indigène de la Suisse souffre de la crise. La courbe du bâtiment subit un mouvement sensiblement descendant comparé à celui de l'année dernière à la même époque, baisse qui s'accroîtra probablement encore dans la seconde moitié de l'année.



De janvier à mars 1932, le nombre des permis de construire était de 40% inférieur à l'année dernière. Dans le trafic des marchandises, on ressent également, en plus de la réduction de l'exportation, la dépression qui se manifeste dans la conjoncture indigène.

Le marché du travail reflète fidèlement les effets de la crise sur les industries indigènes. Le nombre des chômeurs complets est:

	1929	1930	1931	1932
Janvier	16,284	14,846	27,316	57,857
Février	15,979	13,462	26,886	63,708
Mars	7,098	10,138	19,919	52,288

Si jusqu'en janvier le nombre des chômeurs a été en chiffre rond le double de ce qu'il était l'année d'avant, il a été en mars 2½ fois plus élevé qu'en mars 1931 et cinq fois plus grand qu'en mars 1930. Tout laisse donc prévoir qu'un fort chômage de conjoncture persistera durant les mois d'été.

Le nombre des chômeurs partiels dépassait 70,000 en février, seuls les membres assurés figurent dans ce nombre. Le nombre total des chômeurs complets et partiels a dû donc dépasser 150,000 dans le courant de l'hiver, c'est donc autant qu'on en comptait à l'époque de la dernière crise en février 1922. Actuellement la situation est légèrement plus favorable, du fait que le nombre des chômeurs complets est inférieur à ce qu'il était en 1922, par contre il y a actuellement davantage de chômeurs partiels.

	Nombre des personnes en quête de travail			Augmentation depuis mars 1931
	fin mars 1930	fin mars 1931	fin mars 1932	
Montres et bijouterie	1570	4739	13033	+ 8294
Bâtiment	1370	2408	9159	+ 6751
Industr. métallurgique, horlogère et électrotechnique	836	2212	7242	+ 5030
Industrie du textile	1544	3348	6170	+ 2822
Bois et verrerie	333	860	1961	+ 1101
Alimentation	162	233	728	+ 495

Les pronostics émis autrefois et selon lesquels il n'y aurait pas d'amélioration d'ici longtemps pour l'exportation suisse se sont confirmés, et il en sera ainsi cette année encore. Les possibilités d'exportation ne sont pas seulement réduites du fait que les marchés étrangers ne peuvent plus acheter par suite du chômage, ce qui agit plus encore dans ce sens, ce sont les barrières commerciales de tous genres par lesquelles chaque pays cherche à se défendre de l'importation étrangère.

La seule possibilité de lutter contre la crise et de l'atténuer le plus possible consiste actuellement dans *la défense du marché indigène*. La modification qui s'est effectuée sur les marchés indigènes protégés par les contingents d'importation et les droits de douane a causé un certain allègement à quelques branches d'industrie, alors que nombre d'industries indigènes ne trouvent rien ou presque rien pour remplacer l'exportation. Dans une requête adressée au Conseil fédéral, l'Union syndicale suisse a, de concert avec la Fédération du personnel des services publics et la Fédération des sociétés suisses d'employés, démontré quels sont les moyens capables d'atténuer les effets de la crise dans notre pays. Ces revendications concernent avant tout le rejet du projet de baisse des salaires, le développement des secours aux chômeurs, spécialement de l'aide de crise, ainsi que la création d'occasions de travail par la Confédération, les cantons et les communes. Plus on réalisera ces revendications, plus la capacité d'achat s'améliorera et plus on pourra maintenir le travail dans les branches économiques fournisseurs du marché indigène. On verra si les autorités feront preuve d'assez de compréhension économique et si elles sont disposées à utiliser les grandes réserves amassées par l'économie suisse déjà pendant les années de guerre et spécialement pendant les années de haute conjoncture 1927/30 pour nous préserver d'une crise économique aussi intense que celles de l'Allemagne et de l'Angleterre.